

En bref

Line Ouellet

Number 29, Fall 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18120ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ouellet, L. (1985). En bref. *Continuité*, (29), 52–53.

EN BREF

par Line Ouellet



ENTREPÔT THIBAUDEAU

L'entrepôt Thibaudeau (à droite sur la photo) et le site de l'entrepôt Chinic-Amyot (à gauche) de Place-Royale à Québec seront consacrés à des fins résidentielles. Ce projet, dont le coût total est estimé à plus de 7 \$ millions, sera réalisé par «Les Habitations Thibaudeau-Amyot», société en commandite formée de l'association de la compagnie Construction Keops Inc. et de la Société de développement des industries de la culture et des communications (SODDIC). La restauration de l'entrepôt Thibaudeau sera complétée en juin 1986. L'édifice Chinic-Amyot ne sera pas épargné; il doit être remplacé par un nouvel immeuble dès décembre 1986. Les architectes sont Jacques Beaudet et Paul Nolet. Le ministère des Affaires culturelles a cédé les immeubles à un prix nominal et versera une subvention de l'ordre de 2,5 \$ millions à la société responsable. La Ville de Québec participera financièrement à la réalisation de ce projet par le biais de son programme «Construire à Québec maintenant». Les appartements, au nombre de 86, seront vendus sous forme de condominium; ils doubleront le nombre d'habitations dans le secteur historique de Place Royale. ■

SAGUENAY

Le ministère de l'Environnement du Canada a entrepris, cet été, un inventaire des ressources du milieu marin du Saguenay et de son embouchure, première étape d'une étude de faisabilité d'un parc marin national au Saguenay. Parmi les éléments les plus significatifs que l'on trouve dans ce secteur, on note le spectaculaire fjord du Saguenay, une importante population de bélugas, la présence saisonnière de trois autres espèces de mammifères marins soit le rorqual bleu, le rorqual commun et le petit rorqual, et des phénomènes océanographiques importants telle une zone de remontée d'eau profonde et la présence d'une nappe d'eau au fond du fjord qui présente aujourd'hui les mêmes caractéristiques que celles qui y prévalaient lors de la dernière glaciation, il y a 25 000 ans. ■

BEAUPORT

À la suite d'un avis favorable de la Commission des biens culturels et de la recommandation du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, le gouvernement du Québec a décrété l'agrandissement de l'arrondissement historique de la ville de Beauport en banlieue de Québec. Le nouvel arrondissement historique s'étend sur une distance d'environ six kilomètres le long de l'avenue Royale à Beauport, soit la quasi-totalité de son parcours. Il est délimité à l'ouest par l'avenue des Martyrs (près de l'église de Giffard) et à l'est par la rue de la Savoie (près du Manoir Montmorency). L'ancien arrondissement, datant 1964, avait respectivement pour limites ouest et est la rivière Beauport et l'église de Beauport, c'est-à-dire une distance d'environ un kilomètre. ■

OBJETS ANCIENS

Jusqu'au 15 octobre, Parcs Canada présente, au 3 de la rue Buade à Québec, une exposition intitulée «Objets anciens, Québec 1820-1870». On peut y voir près de 150 artefacts provenant de fouilles archéologiques effectuées en 1976 dans le secteur de la Redoute Dauphine au Parc de l'Artillerie, situé dans le Vieux-Québec. Ces objets anciens sont pour la plupart d'origine britannique. Ils témoignent de la vie quotidienne des officiers de la Redoute Dauphine entre 1820 et 1870 et fournissent des renseignements sur la qualité de l'approvisionnement en produits de consommation à Québec au siècle dernier. (photo: fragment d'une pipe à forme de tête humaine, 1820-1870) ■



UN CODE D'ÉTHIQUE

Les restaurateurs canadiens viennent de franchir une étape importante vers une définition plus rigoureuse et la reconnaissance officielle de leur profession. Le 18 mai dernier, l'Institut International pour la Conservation - Groupe canadien (IIC-GC) adoptait à l'unanimité la version anglaise de son premier code d'éthique pour les praticiens de la conservation et pour tous ceux que concerne la conservation des biens culturels au Canada. Le code d'éthique proprement dit comporte six courts articles qui soulignent, entre autres, l'équilibre nécessaire entre les besoins de la société et la préservation des biens culturels, de même que les responsabilités du restaurateur face aux divers aspects de la conservation: examen, traitement, recherche, documentation et formation ainsi que la diffusion des connaissances et de l'expérience. Vient ensuite une série de trente-six articles contenant des conseils relatifs à la pratique de la conservation. Un glossaire des termes-clés forme le troisième et dernier volet. La version française fera l'objet de consultation cette année et devrait être approuvée au congrès annuel de 1986 à Winnipeg. On peut obtenir une copie de la version anglaise en écrivant à l'IIC-GC, c.p.9195, Ottawa, Ontario, K1G 3T9. ■

RESTAURATION D'ÉGLISES

Au cours des dernières années, plus d'une centaine d'églises de la région de Montréal ont fait l'objet de travaux de réfection ou de restauration et plusieurs d'entre elles offrent un intérêt patrimonial et architectural certain. Les différents architectes impliqués y ont créé une variété impressionnante de décors. De la même façon, les artisans ont ravivé statues, tableaux et ornements qui font de ces églises de véritables bijoux. C'est ce qu'on pourra admirer lors d'une exposition photographique majeure présentée au Complexe Guy-Favreau du 1^{er} novembre au 6 décembre prochains. Plusieurs activités l'accompagneront, dont des projections de films, des visites d'églises et des conférences/débats. Cet événement a été préparé par le Groupe d'interven-

tion urbaine de Montréal et est présenté par l'Association de promotion Art & Architecture. (photo: Restauration de la voûte de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, 1750; R. Hébert II) ■



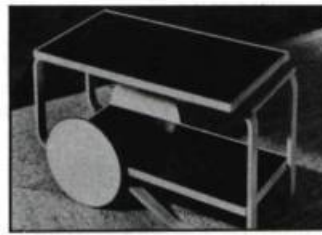


UN AGRANDISSEMENT

De l'ordre de neuf à onze millions de dollars, la subvention annoncée par le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, permettra de doubler la superficie du Musée du Québec qui passera ainsi de quarante mille à quatre-vingt mille pieds carrés (plus de sept mille mètres carrés). Les surfaces accrues des salles d'exposition permettront de présenter au public une proportion plus considérable de la collection de Musée. De nouveaux locaux destinés aux activités d'animation et de formation, une librairie et un café-restaurant seront également installés. Le montant de la subvention ne suffira pas à la réalisation intégrale du projet. Aussi, le Musée du Québec doit présenter un plan de financement des travaux qui sera soumis à l'approbation du conseil du Trésor. Les travaux d'agrandissement devraient débuter au cours de l'année 1986. Le nom de la firme d'architectes responsable n'a pas été dévoilé. ■

PATRIMOINE MONDIAL

Deux sites nationaux se sont ajoutés à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. D'une part, les parcs des Montagnes rocheuses du Canada comprenant les Parcs nationaux de Banff et Jasper, en Alberta, et de Kootenay et Yoho, en Colombie-Britannique. D'autre part, le Parc national Wood Buffalo dans les Territoires du Nord-Ouest. La désignation de ces deux parcs porte à huit le nombre des sites du patrimoine mondial au Canada. Les autres sont la réserve du Parc national de Klouane (Yukon), le Parc provincial de l'île Anthony (Colombie-Britannique), la réserve du Parc national de Nahanni (Territoires du Nord-Ouest), le Parc historique national de L'Anse-aux-Meadows (Terre-Neuve), le précipice à bisons Head-Smashed-In (Alberta) et le Parc provincial des dinosaures (Alberta). Établie en vertu de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial de l'UNESCO (à laquelle le Canada a adhéré en 1976), la Liste du patrimoine mondial comprend maintenant plus de 185 sites culturels et naturels de caractère unique et irremplaçable. Nombre d'entre eux sont menacés de dégradation et de destruction. Leur identification et la campagne de publicité dont il font l'objet aident les gouvernements à assurer leur préservation. ■



ALVAR AALTO

Le Château Dufresne, Musée des arts décoratifs de Montréal, présente du 14 novembre 1985 au 5 janvier 1986, une exposition consacrée au mobilier et aux créations en verre d'Alvar Aalto (1898-1976). Il s'agit d'une exposition itinérante organisée par le *Museum of Modern Art de New-York* avec le concours du Ministère de l'Éducation finlandais, de la Société des Arts et du Design finlandais, de Artek et de I.C.F. Inc. L'exposition présente, avec trente-cinq modèles, une gamme complète des meubles réalisés par le grand architecte/designer finlandais. Elle combine ses expériences de courte durée avec l'acier tubulaire (fin des années vingt), les pièces de bois moulé et les œuvres de maturité (1950). L'accent est mis sur l'empreinte laissée par Aalto dans le design industriel et sur sa volonté d'humaniser l'esthétique moderniste, en substituant le bois à l'acier tubulaire qui avait été la marque distinctive de créateurs tels que Breuer, Mies van der Rohe ou Le Corbusier. (photo: Desserte, 1935-36) ■

PRIX DE MÉRITE

Le Musée de la Gaspésie vient de remporter le «Prix de Mérite» de l'Association des Musées canadiens pour l'excellence de ses réalisations récentes, soit sa nouvelle exposition permanente «Un peuple de la mer» et ses publications, la Revue «Gaspésie» (depuis 1963) et les Cahiers «Gaspésie culturelle» (lancés en 1984). Parmi les sept «Prix de Mérite» décernés cette année, le Musée de la Gaspésie est le seul récipiendaire du Québec. (photo: le Musée de la Gaspésie, à Gaspé) ■

CRÉDIT FONCIER

La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a annoncé les gagnants des divers prix et mentions qu'elle décerne chaque année. Le prix Crédit foncier, signale une réalisation exemplaire dans le domaine de la conservation ou de la mise en valeur du patrimoine. Ce sont les architectes Zeidler, Robert et Associés et le promoteur Olympia et York, pour la réalisation du *Queen's Quay Terminal* à Toronto, qui se partagent la bourse de 20 000 qui accompagne ce prix. Une des trois mentions honorables est accordée aux architectes Thibodeau, Conrath, Scheffer et au promoteur Canada 121148 inc. pour la Cour Notre-Dame à Montréal. Parmi les onze prix de haute distinction, citons les projets honorés au Québec: le programme de sensibilisation des jeunes au patrimoine architectural et à l'environnement urbain (Héritage Montréal et le Musée des beaux-arts de Montréal); et trois édifices restaurés, pour fin d'habitation, dans la basse-ville de Québec. Les promoteurs et architectes sont, respectivement: La gestion immobilière Faucher et Guérin, François Paquin arch., Jean-Guy Dion, propriétaire et Raynald Simard arch., la Société de gestion du Palais et Jean-Côté arch.. ■

53



SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER

Dans le cadre du Centenaire des parcs nationaux, Parcs Canada a inauguré le parc historique national «La Maison de Sir George-Étienne Cartier». Situé au 458 de la rue Notre-Dame est, au cœur du Vieux-Montréal, le nouveau parc historique national, commémore et raconte la carrière et la vie de Sir George-Étienne Cartier, Père de la

Confédération, Premier Ministre, et auteur de nombreuses réformes sociales qui régissent toujours certaines de nos institutions contemporaines. Le parc est constitué de deux maisons jumelées ayant servi de résidences à Sir George-Étienne Cartier et sa famille durant plusieurs années. La «maison est» abrite un centre d'accueil et d'interprétation



centré sur la carrière politique et l'œuvre de Cartier. Dans la «maison ouest», des appartements ont été reconstitués pour recréer l'atmosphère de la période de 1862 à 1871 alors que la famille Cartier y vivait. (photo: La maison Sir George-Étienne Cartier et la salle à manger avec ses meubles de style Empire) ■

AVIS DE RECHERCHE

M. Mario Béland, conservateur de l'art ancien au Musée du Québec, prépare, pour l'été 1986, une importante exposition sur le sculpteur Louis Jobin (1845-1928). Il apprécierait recevoir toute information utile se rapportant à la carrière ou à l'œuvre de Louis Jobin. Vous pouvez communiquer les renseignements au Musée du Québec, 1, rue Wolfe, Parc des Champs-de-Bataille, Québec, G1R 5H3, Tél.: (418) 643-5962. ■